



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 janvier 2015

CNP Assurances et Nortia signent un partenariat en épargne patrimoniale

Le groupe CNP Assurances, leader de l'assurance de personne en France, et Nortia, plateforme CGPI de référence, annoncent la signature d'un accord de distribution de l'offre patrimoniale de CNP Assurances.

Cette convention de partenariat de courtage consiste à développer le portefeuille CGPI (conseillers en gestion de patrimoine indépendants) de CNP Assurances et de Nortia.

Dans ce cadre, CNP Patrimoine, structure dédiée à la clientèle patrimoniale de CNP Assurances, associera son savoir-faire en ingénierie patrimoniale et financière aux capacités de distribution de Nortia et à son expertise historique en conception de solutions financières (notamment en unité de compte). Le partenariat bénéficiera également des innovations technologiques de Nortia qui a récemment intégré la signature électronique.

CNP Assurances, avec cet accord, poursuit ainsi la mise en œuvre de sa stratégie de développement sur le marché de la Gestion Privée en s'appuyant sur sa nouvelle offre patrimoniale et des partenaires-distributeurs d'envergure.

L'objectif de ce nouveau partenariat pour Nortia, est de permettre à son réseau de CGPI partenaires de bénéficier d'un grand nom de l'Assurance et ainsi, de se différencier sur le segment de la clientèle haut de gamme.

« Le développement du segment haut de gamme de notre activité épargne est l'une des priorités du Groupe, via CNP Patrimoine, notre entité dédiée à la clientèle patrimoniale. Notre stratégie repose notamment sur une politique de distribution sélective par l'intermédiaire de partenaires reconnus dont Nortia fait partie » déclare Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances.

« Depuis toujours Nortia conçoit et distribue des contrats d'Assurance Vie et de Capitalisation haut de gamme et innovants. Ce nouveau partenariat est pour nous l'occasion de poursuivre notre action et d'apporter une nouvelle offre à nos partenaires CGPI » commente Vincent Dubois, directeur général de Nortia.

A propos de CNP Patrimoine

Créée en 2014, CNP Patrimoine est la structure de CNP Assurances dédiée à la clientèle patrimoniale.

En s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire (responsables commerciaux, actuaires, juristes, concepteurs et experts produits, spécialistes financiers, ingénieurs patrimoniaux, back et middle office), CNP Patrimoine offre une prestation complète de services aux professionnels du conseil en gestion de patrimoine et à leurs clients.

De la conception de produits sur-mesure à la gestion des contrats en passant par l'accompagnement patrimonial assurances, CNP Patrimoine maîtrise toute la chaîne de valeur de l'épargne haut de gamme. CNP Patrimoine propose trois formes de pilotage du capital : gestion sous mandat, gestion libre conseillée, gestion libre.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 030 millions d'euros en 2013. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et 14 millions en épargne/retraite.

Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie.

CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : CNP Trésor. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2^{ème} banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1^{er} marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

A propos de Nortia

Concepteur de solutions financières depuis plus de 20 ans, NORTIA distribue des contrats d'Assurance Vie et de Capitalisation, haut de gamme et innovants, exclusivement via un réseau de Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants.

NORTIA s'est imposée, dès sa création, comme une société novatrice et ne cesse, depuis, de faire évoluer sa gamme afin que ses partenaires CGPI bénéficient des dernières évolutions en termes de placements financiers.

Au-delà de l'innovation produit, nous pensons que l'innovation technologique doit servir de « facilitateur » dans la gestion quotidienne. NORTIA a donc intégré la signature électronique afin de simplifier les démarches administratives de ses partenaires et de leurs clients épargnants. À ce titre, elle a reçu le prix de la société la plus innovante lors du palmarès 2015 de Gestion de Fortune.

Pour compléter son offre de services, NORTIA met à disposition de ses CGPI partenaires, l'expertise de ses équipes : Juridique, Financière, Informatique, Commercial, Marketing & Communication.

NORTIA est une société indépendante, riche d'une équipe de 60 collaborateurs et d'un portefeuille d'un montant global de 2,3 milliard € d'encours rattaché à 450 CGPI partenaires actifs.

Contacts presse :

CNP Assurances
Malek Prat
Tél. : 01 42 18 86 51
servicepresse@cnp.fr

Nortia
Emmanuelle Parquet
Tel. : 03 28 04 66 16 / 06 46 22 57 17
eparquet@nortia.fr